BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

La Feuille de Lys

N° 51 - AOUT 2026



« Le Berry est un pays calme, doux et profond »

George Sand

Sommaire

L'EDITO DU MAIRE

ÇA S'EST PASSÉ A LYS

- Les élections municipales
- Evènements - animations
- Travaux réalisés
- La Feuille de Lys a 30 ans !

RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 19 JUIN

- Un point sur le budget communal
- Il y a 100 ans à Lys-Saint-Georges
- Travaux réalisés
- Travaux en cours : la sécurisation des biens et des personnes
- Les projets engagés :
    - la remise en état du petit patrimoine rural
    - les outils de communication : internet, réseaux sociaux, bulletin communal
- Les projets à venir : Lys-Saint-Georges demain...

ASSOCIATIONS COMMUNALES

- La Gaule du Lys
- L'ARDET

LE SIVOM DES 5 VALLÉES

BON À SAVOIR - INFOS PRATIQUES

Bulletin d'informations de la municipalité de Lys-Saint-Georges
Directrice de la publication : Christiane TARDIVAT
Elaboration : Audrey BIGNON
Mise en page : SODIMASS
Imprimé par SODIMASS
ISSN 1274-686X

Edito



Chères habitantes,
chers habitants,

C'est avec une immense fierté et beaucoup de gratitude que je m'adresse à vous, pour la première fois, au travers de ce bulletin municipal, quelque peu renouvelé, pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée et vous assurer de toute mon énergie pour en être digne ;

Tout d'abord, je me dois de vous adresser toutes mes félicitations, notre village a prouvé son engagement citoyen et sa vitalité lors des dernières élections en affichant le meilleur taux de participation de sa strate (89%) et c'est avec humilité que j'ai eu l'honneur de recevoir ce trophée en votre nom à tous.

Et cet honneur, je le mesure chaque jour.

Nous entamons avec l'équipe municipale, un nouveau chapitre pour notre village, fondé sur l'écoute, la transparence et la participation.

La réunion publique, organisée une centaine de jours après notre installation, a été le premier témoin de votre implication dans la vie communale : Votre présence, en nombre, est le symbole d'une démocratie vivante, vos idées, vos questions, vos remarques guideront notre action.
Cette rencontre, nous le souhaitons, est le point de départ d'une méthode de travail que nous voulons participative. Notre volonté est de vous associer aussi largement qu'activement aux dossiers communaux au travers de réunions thématiques, de commissions ouvertes, de journées participatives, d'un soutien renforcé au tissu associatif.

Pour accompagner cette démarche, il nous tenait à cœur de diversifier nos canaux d'information. Nous sommes heureux de vous annoncer le renouveau des outils de communication de la commune : Un bulletin municipal repensé, une page Facebook officielle, un site internet réanimé.
Nous prenons également en compte le travail du précédent mandat. Certains points nécessitent un complément d'attention et nous allons les traiter de façon méthodique et transparente.

Le charme de notre commune est notre plus grand atout. Parmi nos priorités figurent la restauration et valorisation du patrimoine communal, héritage qui préserve notre identité, mais aussi la sécurité des usagers, tant de la voirie que des installations communales, la communication et l'information, ces réseaux si essentiels et, enfin, le soutien aux initiatives locales en facilitant l'émergence de projets festifs, intergénérationnels, culturels, autres...

Je remercie d'ores et déjà la dynamique équipe des élu.e.s, celle des agents municipaux et des bénévoles qui s'impliquent largement, merci à vous, Olliciennes et Olliciens pour votre engagement et au plaisir de vous retrouver très bientôt au détour de nos ruelles ou lors de nos prochains rendez-vous citoyens.

Bonne fin d'été à toutes et tous.

Les élus



L'équipe municipale

A votre service !



Christiane TARDIVAT
Maire

La Perrière
Retraitée



Véronique GAULON

La Bourse
Restauratrice



Béatrice CHENET
1ère adjointe

Le Rocher
Secrétaire générale de mairie
Référente gestion communale – finances



Nicolas MARTINAUD

La Perrière
Technicien de maintenance



Jean-Yves FOUGEROUX

Rue du Château
Technicien en télécommunication



Pascal BALLEREAU
2ème adjoint

Chemin du Moulin Sault
Retraité
Référent aménagement du patrimoine, voirie, travaux



Louis POUHET

Chemin des Garennes
Chef de chantier



Greta SELLES

Les Landes
Conseillère étalagiste



Chloé CHARTIER
3ème adjointe

Les Granges
Technicienne respiratoire
Référente vie sociale, attractivité et communication



Marie-Claude VIAUD-MASSUARD

Place de l'église
Professeure d'université



Olivier MARTINET

Chemin des Garennes
Mécanicien

Les élus au travail

Conseil municipal du 3 avril 2026



Chaque compte-rendu de Conseil Municipal est consultable actuellement à la mairie et sera prochainement en ligne sur le site de la commune.

Les commissions

Les commissions, les syndicats et les instances dans lesquels sont présents vos élus

STRUCTURES	ELUS TITULAIRES	ELUS SUPPLEANTS
COMMISSIONS MUNICIPALES	Nom - prénom	Nom - prénom
Appel d'offres - marchés publics	Christiane TARDIVAT - Véronique GAULON Louis POUHET - Chloé CHARTIER	Béatrice CHENET - Pascal BALLEREAU Nicolas MARTINAUD
Commission Communale des impôts directs (CCID)	Christiane TARDIVAT + 6 commissaires titulaires	6 commissaires suppléants
Commission de contrôle des listes électorales	Marie-Claude VIAUD-MASSUARD - Jean-Yves FOUGEROUX - Véronique GAULON Olivier MARTINET - Greta SELLES	
Commission finances	Christiane TARDIVAT - Marie-Claude VIAUD-MASSUARD - Jean-Yves FOUGEROUX Béatrice CHENET - Pascal BALLEREAU	
Commission travaux, voirie et chemins	Christiane TARDIVAT - Pascal BALLEREAU - Olivier MARTINET - Nicolas MARTINAUD	
Commission enfance et culture	Christiane TARDIVAT - Marie-Claude VIAUD-MASSUARD - Béatrice CHENET Chloé CHARTIER - Jean-Yves FOUGEROUX	
Commission communication	Christiane TARDIVAT - Béatrice CHENET - Chloé CHARTIER - Véronique GAULON	
SYNDICATS HORS COMMUNE		
Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI)	Christiane TARDIVAT	// //
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Délégué élu : Béatrice CHENET	Délégué agent : Audrey BIGNON
Syndicat des eaux de la Couarde	Christiane TARDIVAT - Pascal BALLEREAU	Nicolas MARTINAUD - Olivier MARTINET
Syndicat mixte du Pays de la Châtre en Berry	Christiane TARDIVAT - Véronique GAULON	Béatrice CHENET - Pascal BALLEREAU
Syndicat intercommunal de transport scolaire du secteur de la Châtre (SIVU)	Béatrice CHENET	Louis POUHET
Syndicat mixte de gestion de l'assainissement autonome dans l'Indre (SMGAAI)	Olivier MARTINET	Louis POUHET
SIVOM « les 5 Vallées » : Groupement écoles 5 communes : Montipouret, Sarzay, Tranzault, Mers-sur-Indre et Lys-St-Georges (RPI)	Chloé CHARTIER - Greta SELLES	Nicolas MARTINAUD - Louis POUHET
AUTRES DESIGNATIONS		
Agence Technique Départementale (ATD 36)	Olivier MARTINET	// //
Correspondant Défense	Chloé CHARTIER	// //
Association pour le Développement Agricole et Rural (ADAR)	Pascal BALLEREAU	Nicolas MARTINAUD
Coordination gérontologique	Christiane TARDIVAT	Chloé CHARTIER

Le conseil communautaire

1er avril : élection du conseil communautaire de la Communauté de Commune du Val de Bouzanne



Évènements - Animations

Les enfants du RPI ont chassé les œufs à Lys-Saint-Georges !!





Commémoration du 8 mai





Juin 2026 - Installation de kakémonos dans le cadre de la commémoration des 150 ans de la disparition de George Sand

«la poésie est partout, dans chaque feuille d'arbre, dans chaque brin d'herbe, pourvu qu'on sache la voir» **George SAND**





13 et 14 juin : championnats de France de cyclisme des sapeurs-pompiers

Près de 300 sapeurs-pompiers se sont réunis sur les routes de notre commune, Tranzault et Neuvy-St-Sépulchre.

La difficulté majeure du circuit : la côte de Lys-Saint-Georges (pente jusqu'à 12 %)





Évènements - Animations (suite)

21 juin : randonnée découverte organisée par l'UFOLEP





23 juin : prestation de la chorale « A Capella » dans l'église à l'occasion de la fête de la musique





18 juillet : Procession à travers le village pour Saint-Eutrope, patron des volailles, puis messe célébrée dans l'église Saint-Léger





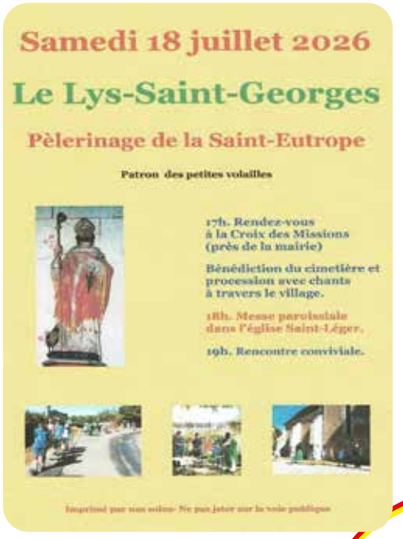

Week-end des 8 et 9 août : Fête médiévale organisée par l'Association EBANAUM











Présence de la Fédération Française de la randonnée pédestre et de la Fédération des chemins de la Guerre de 100 ans

25 août : Animation médiathèque à la salle des fêtes de Lys-Saint-Georges



Un atelier jeux/lecture qui offre aux enfants la possibilité de prolonger leur plaisir de lectures, de retrouver des personnages familiers et de les réinventer à travers le jeu.

Avec l'école des loisirs, on prolonge l'été ;)

Photos de cette animation dans le prochain numéro de la Feuille de Lys.

La Feuille de Lys a 30 ans !



1996-2026

30 ans à vos côtés :
Bon anniversaire à notre bulletin municipal

Trente ans,

Une génération entière s'est écoulée depuis que les premières pages de la Feuille de Lys ont été imprimées et distribuées dans vos boites aux lettres.
Au fil des saisons et des mandats, notre commune a changé, évolué et cette petite gazette a été le témoin privilégié de ces évolutions.
Elle a informé, raconté, diverti.
Elle a annoncé des naissances qui sont aujourd'hui des adultes établis, salué nos bénévoles, immortalisé nos fêtes de village, présenté nos travaux.
Feuilleter ces 30 années d'archives, c'est comme ouvrir un album de famille.
Chaque numéro garde une trace de ce qui a fait notre quotidien, notre cadre de vie.
Un grand merci à Gérald MARTERER, Maire élu en 1996, pour avoir lancé ce moyen de communication très apprécié des Olliciens et des Olliciennes ; sans oublier André JAMET qui s'était chargé de sa conception d'origine.
Et un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la rédaction, l'impression et la distribution de ces pages depuis trois décennies.
Et, surtout, MERCI à vous, chers lecteurs, pour votre fidélité.

Chers Olliciens et Olliciennes,

A l'occasion des 30 ans de notre « Feuille de Lys », je suis heureux de prendre la plume et de voir que cette initiative de juin 1996 a perduré. Le Conseil Municipal était composé principalement d'une équipe de jeunes habitants qui s'investissaient déjà au sein du Comité des Fêtes.
A cette époque, la communication se faisait par voie de presse et par affichage à la mairie ou exceptionnellement par courriers distribués dans les boîtes à lettres par les conseillers.
Le Conseil Municipal a donc décidé d'avoir un moyen de communication à la portée de tous. La Feuille de Lys a vu le jour.
Chaque conseiller pouvait proposer des articles qui étaient ensuite validés dans un groupe de travail. Ce premier exemplaire de 8 pages a été conçu avec « les moyens du bord ».
André JAMET s'occupait de la mise en page et l'impression était réalisée avec l'imprimante de la mairie. Avec l'évolution des moyens techniques, ce bulletin a bien évolué (couleur, qualité du papier, mise en page…).
Nous étions précurseurs car peu de petites communes du département avaient mis en place ce moyen de communication.
Nous voulions qu'il se lise comme un journal.
Par la suite, un site internet a vu le jour mais nous avons maintenu cette édition semestrielle de « La Feuille de Lys ». En effet, beaucoup d'administrés ne disposaient pas d'internet. Aujourd'hui et malgré de multiples canaux d'information, ce bulletin a toujours son utilité.

Je vous invite à profiter au maximum de ces beaux jours pour faire découvrir notre belle région à votre famille et amis.

Gérald MARTERER
Maire honoraire de LYS-ST-GEORGES

Retrouvez la 1ère parution en supplément dans ce numéro

Retour sur la réunion publique du 19 juin

Cette réunion a été l'occasion de présenter l'équipe, le budget communal, les projets en cours et ceux à venir. Elle a surtout permis de rencontrer la population de notre village qui est venue nombreuse pour cette première !



Présentation des agents



Audrey BIGNON
Secrétaire de mairie
En poste depuis juin 2016 – titulaire de la fonction publique
Accueil, administration (état civil, urbanisme, comptabilité, funéraire, élections, conseils municipaux) ...

Monique MARTIN
Agent technique
En poste depuis septembre 2019
En CDI
Entretien des locaux et gestion des locations de la salle des fêtes.

Michel LAZARD
Agent technique
En poste depuis janvier 2025
En CDD
Entretien : espaces verts, bâtiments, cimetière, station, voirie, mobiliers...

Le budget communal

Le budget primitif a été voté le 24 avril 2026 par le Conseil Municipal. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026 et respecte les principes budgétaires (annualité, sincérité, unité, équilibre, antériorité). Il est consultable librement auprès du secrétariat de Mairie.

Les sections de « Fonctionnement » et d'« Investissement » structurent notre budget, la première dédiée aux dépenses courantes, la seconde destinée à préparer l'avenir.

Les recettes de fonctionnement

415 458.08€
recouvrent 3 grands domaines :

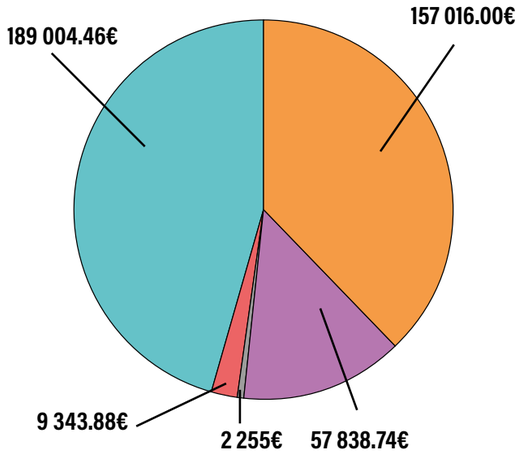

- **La fiscalité locale**
  - Impôts locaux, taxe sur les pylônes, autres
- **Les dotations et attributions diverses**
  - Dotations de l'Etat (DGF-DSR), autres
- **Les produits des services du domaine et ventes diverses**
  - Concessions de cimetière, redevance d'occupation du domaine public, redevance assainissement, autres
- **Autres recettes**
- **Résultat reporté N-1**

Les dépenses de fonctionnement

415 458.08€
sont constituées par :

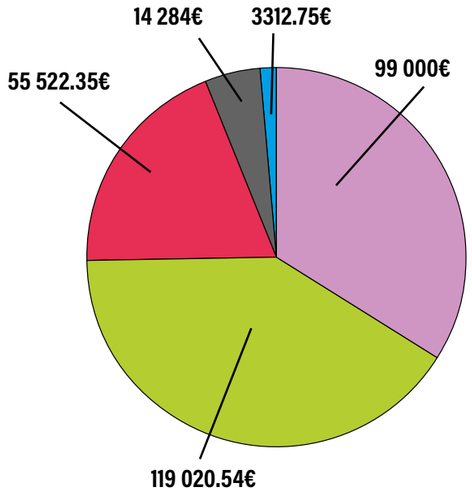

- **Les charges de personnel**
- **Les charges à caractère général**
  - Energie, carburant, entretien voirie, bâtiments, matériels, assurances, maintenances, fêtes et cérémonies
- **Les autres charges de gestion courante**
  - Participation syndicat scolaire, indemnités élus, subventions diverses aux associations
- **Atténuations de produits**
  - Dégrèvements divers (jeunes agriculteurs, reversement de TVA, fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, ...)
- **Les intérêts d'emprunts**
  - Un montant de **3000€** est prévu pour couvrir d'éventuels remboursements d'intérêts d'emprunt (1)

Retour sur la réunion publique du 19 juin

Les recettes d'Investissement

203 887.20
sont constituées par :

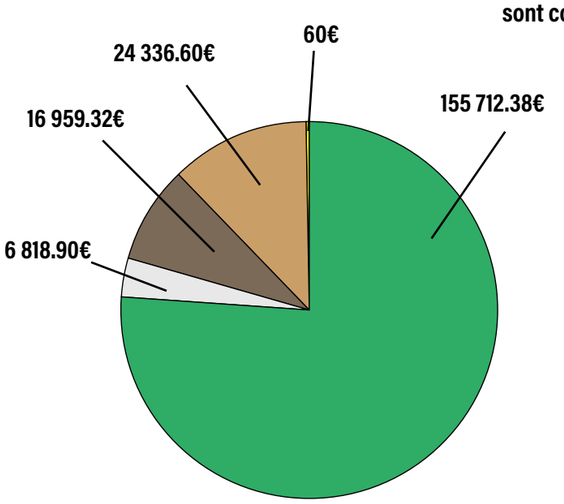

- **Les dotations, fonds et réserves**
  - Excédents de fonctionnement prévisionnels, déficit investissement n-1 à reprendre, reports
- **Les restes à encaisser**
  - Subvention DETR 2024, subvention SDEI éclairage bourg non encore versées
  - FCTVA et taxe d'aménagement majorée
- **FCTVA et taxe d'aménagement majorée**
- **Les subventions d'investissement**
  - Versées par le Conseil départemental, l'Etat, la Région, la DRAC, le DSEI , ... en lien avec des projets d'investissement retenus
- **Les cessions d'immobilisations**

Les dépenses d'Investissement

203 887.20
sont constituées par :

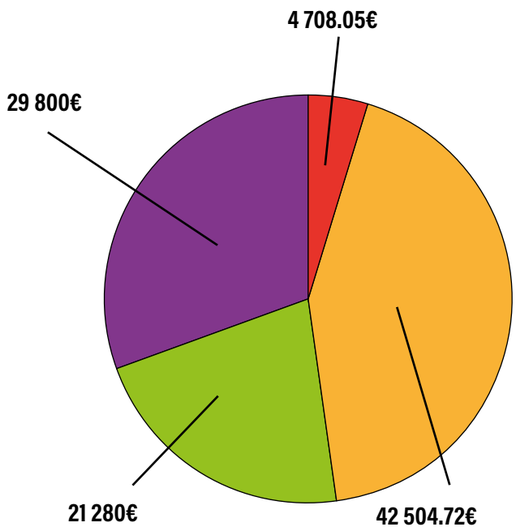

- **Le remboursement du capital de l'emprunt**
  - Un montant de 3000€ est prévu pour couvrir d'éventuelles charges d'emprunt (1)
- **Les restes à réaliser**
  - Dépenses d'investissement non encore facturées en 2025 et restant à payer sur 2026 : Toiture maison du bourg, recensement des chemins ruraux, éclairage de Fondeville, bannières (fonds anciens-biens historiques)
- **Les études à mener dans le cadre du nouveau mandat**
  - Différentes études préalables à la réalisation de travaux : refonte du site internet, étude réhabilitation maison de la cure, étude réfection mur de l'ancien cimetière, projet de viabilisation des terrains communaux, diagnostic et opération d'entretien des cours d'eau
- **Les études commandées par la précédente municipalité, à régler :**
  - Étude architecte M. Quatrepoints pour les abords Mairie,
  - Plan topographique Mairie par Biagéo
- **Une étude obligatoire, devant être engagée en 2025 et non réalisée :**
  - Etude diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif
- **Les provisions pour les acquisitions**
  - Matériel, réfection des chéneaux salle des fêtes et hangar communal, panneaux de voirie, décorations de noël
  - Campanaire de l'Eglise, réparation du balancier de la cloche
  - Achat du terrain abri-bus (Site de la Bourse) et frais notariés (construction sur un terrain privé)

(1) Dans l'hypothèse de la réalisation de certains projets, un emprunt d'un montant de **150 000€** est envisagé, ce qui porterait le montant du budget d'Investissement à **353 887.20€** en recettes comme en dépenses

Il y a 100 ans à Lys-Saint-Georges


DEPARTEMENT DE L'INDRE

ARRONDISSEMENT DE La Châtre

Canton de Neuvy St Sépulcre

Perception de Neuvy St Sépulcre

COMMUNE DE Lys St Georges

BUDGET PRIMITIF

Pour l'Exercice 1926

POPULATION 333 habitants

PRINCIPAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

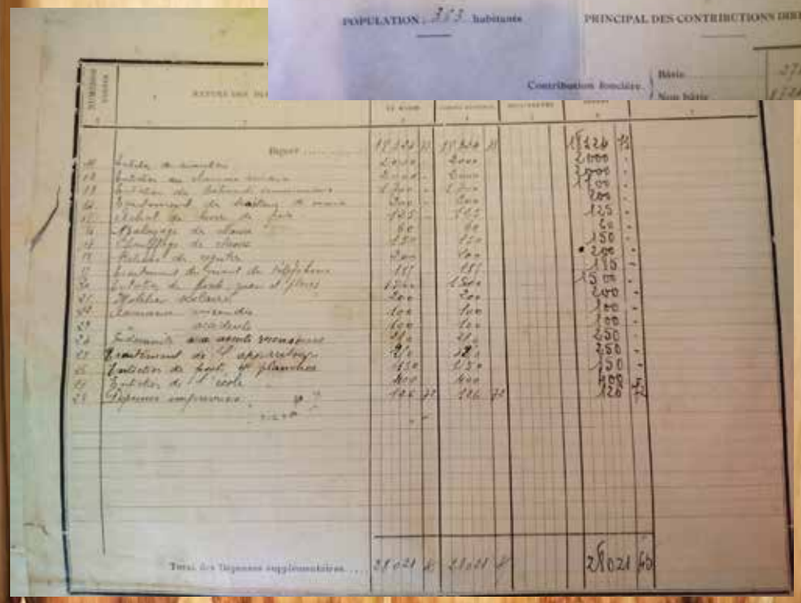

Travaux réalisés

Rénovation de l'éclairage public en LED (travaux engagés par l'ancienne municipalité)

Installation dans le bourg terminée en septembre 2025 et Fondeville en avril 2026.





Restauration des bannières de procession (restauration engagée par l'ancienne municipalité)
Bannière rouge représentant Saint Léger et Saint Georges terrassant un dragon
Bannière beige représentant la Vierge Marie

AVANT





APRÈS





Pont de « l'Hôpital » : rénovation effectuée fin juillet afin de consolider une partie du parapet.

AVANT



APRÈS



Travaux en cours

La sécurisation des biens et des personnes

- aire de jeux, terrasse de la salle des fêtes, vidéo protection (maintenance)
- voirie : entretien des chemins, ponts, sécurisation des carrefours dangereux, implantation d'un abri-bus au lieu-dit « l'Anglée », avec système d'éclairage, destiné aux enfants scolarisés sur cette partie de la commune.
- éclairage public : entretien annuel
- cours d'eau : opération d'entretien sur le Gourdon et la Bouzanne
- organisation du personnel et mise en place d'un registre santé/sécurité au travail

L'aire de jeux pour enfants : l'accès est interdit dans l'attente d'une mise en conformité.





Travaux en cours (suite)

Chemin rural qui longe une berge de la Bouzanne
(Source : SMABB - 29/06/2026)



Embacle dans le Gourdon - Parcelle A325/emprise communale
(Source : SMABB - 29/06/2026)



Les projets engagés : la remise en état du patrimoine rural

- entretien et restauration des fontaines, puits, calvaires
- campanaire de l'église
- traitement des décharges sauvages
- réparation et réfection : mur de l'ancien cimetière, terrasse de la salle des fêtes, remplacement des gouttières en PVC par des gouttières en zinc à l'atelier communal
- fleurissement du bourg



Puit de la Gravette



Décharge sauvage



Mur de l'ancien cimetière

Terrasse de la salle des fêtes

AVANT

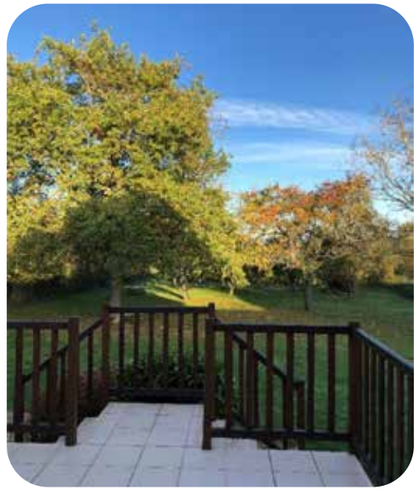

APRÈS



Fleurissement du Bourg



Du nouveau pour le fleurissement de Lys-Saint-Georges

Le paysage de notre centre-bourg évolue. La vieille charrette installée devant le château, l'un des symboles de notre village, était malheureusement trop dégradée pour être conservée.
La sécurité de ses abords n'étant plus assurée, nous avons dû la retirer.
Compte-tenu des périodes de canicules, associées aux arrêtés de sécheresse et interdictions d'arrosage, le fleurissement n'a pas pu avoir lieu cet été.

Dès cette rentrée, l'équipe municipale travaille à l'installation d'un nouveau support de fleurissement — traditionnel ou d'inspiration plus moderne mais toujours adapté à notre cadre champêtre — afin d'offrir un bourg chaleureux et généreusement fleuri dès la saison prochaine.

Quel aménagement devant le château ?
Votre avis et vos idées comptent ! Si vous souhaitez contribuer à ce projet, contactez la mairie au 02.54.30.81.52.

Atelier communal



Projets engagés

Les outils de communication : internet, réseaux sociaux, bulletin communal



Création du site internet : c'est l'entreprise NG2 Communication, Nicolas GALLOIS, basée à Buxières-d'Aillac, qui va réaliser le site internet de la commune. La réflexion est en cours sur l'architecture du site avec la Commission Communication.

Les projets à venir : Lys-Saint-Georges demain...

- maison de La Cure : réhabilitation/rénovation dans le cadre d'une location future
- viabilisation du terrain de Fondeville
- église : installation campanaire et création d'un plancher, traitement des désordres du bâtiments, nettoyage et entretien du mobilier
- renouvellement des fermages
- étude réseau station d'épuration
- étude réseau RTE, doublement de la ligne 400.000 volts

Maison de La Cure





TERRAIN de FONDEVILLE



Eglise



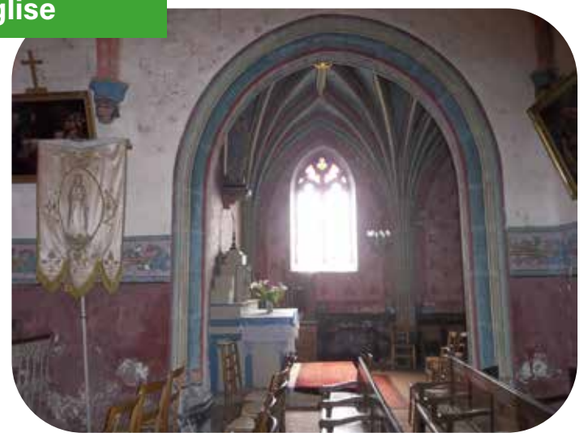

Renouvellement des fermages



La municipalité va proposer plusieurs terrains en fermage, secteurs :

- Prairie de l'hôpital
- Les Guindes
- Les Granges
- Coudières
- Prairie de Mâron

Une séance d'adjudication aura lieu à la mairie le mercredi 21 octobre 2026 à 17h30.

Station d'épuration



Renforcement du réseau électrique

Renforcement du réseau électrique
à 400.000 volts
entre Eguzon (36) et Marmagne (18)
Un projet destiné à répondre à l'augmentation de la consommation et de la production d'électricité, soutenir le développement économique régional.
Une phase de concertation est en cours pour discuter du projet de renforcement du réseau électrique et définir, avec les parties prenantes et les élus, les couloirs de passages de la future ligne électrique de 400.000 volts.



Et la réunion publique s'est terminée autour du verre de l'amitié.





Les associations communales

LA GAULE DU LYS



Samedi 6 juin : Concours de pêche des jeunes organisé par "l'AAPPMA LA GAULE DU LYS"
(AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Avec un temps mitigé, cette manifestation a été un succès avec 14 jeunes pêcheurs de 6 communes (6 filles et 8 garçons) de Tranzault, Sarzay, Mers-Sur-Indre, Neuvy-St-Sépulcre, Lys-St-Georges, Jeu-Les-Bois.
Le concours était réservé aux Enfants de 5 à 12 ans inclus, il a eu lieu à l'étang communal de Lys-Saint-Georges situé à Fondeville sous l'égide de La Fédération de Pêche de l'Indre dans le cadre de la promotion et l'initiation à la pêche ainsi qu'avec le soutien de la municipalité.
A cet effet, des truites avaient été lâchées.
De nombreux prix et coupes ont été décernés avec l'aide de sponsors tels que le Crédit Agricole, Ets Delbard Denormandie, Vioux Dubois, Thélem, Moreau.
Les appâts, cannes et lignes étaient fournis aux enfants et ils les ont gardés ensuite. Des membres de l'AAPPMA réparaient les lignes, appâtaient et surveillaient le bon déroulement du concours...
Trois coupes ont été décernées :
- Une à la première fille Cassidy et gagnante du concours avec 15 prises pour un poids total de 1,446 kg
- Une à Robin premier garçon et 2éme du concours.
- Une à Lola 5 ans plus jeune pêcheur.
Tous les participants se sont vu remettre un prix au choix. (épuisette, boîte à pêche, moulinet, canne à lancer...) ainsi qu'une carte de pêche pour ceux qui n'en avaient pas.
Ensuite parents, enfants et organisateurs se sont retrouvés pour un moment de convivialité en dégustant le traditionnel pâté berrichon et galettes aux pommes de terre concoctés par Mr BOUTON charcutier traiteur retraité.

Gérald MARTERER
Secrétaire de l'AAPPMA "La Gaule du Lys"



L'Ardet

L'ARDET prépare sa nouvelle saison avec VOUS ?

Pas besoin de compétences particulières, juste de l'enthousiasme pour continuer à faire vivre nos activités touristiques et étoffer notre équipe de bénévoles.
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
Pour renouveler nos énergies : contactez-nous !
La présidente : Marie-Odile VIAUD 06.72.81.09.04
Adresse mail : mo.viaud@gmail.com

Les permanences sont toujours assurées à la Maison du jardinier, les après-midis du vendredi au dimanche, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

A l'intérieur, vous trouverez également les produits confectionnés par nos artisans locaux : poteries, miel, confection d'articles textiles, tableaux.





Le Sivom des 5 vallées

S.I.Vo.M des écoles des 5 Vallées
Né de la fusion en 2019, de deux regroupements pédagogiques, le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVoM) des écoles des 5 Vallées est constitué de 5 communes – Mers-sur-Indre – Montipouret – Lys-Saint-Georges – Sarzay – Tranzault – représentant un mini bassin de vie, d'une population de plus de 2100 habitants.
C'est une fréquentation stable annuelle d'environ 125 enfants et plus.

➜ **Le SIVoM :**
- représenté par 2 élus titulaires + 2 élus suppléants de chaque commune ;
- composé d'une équipe de 12 agents (8 équivalents temps plein) ;
- réparti sur 3 sites scolaires à Mers/Indre, Montipouret et Tranzault ;
- est compétent et s'occupe du transport scolaire, de la garderie périscolaire, de la restauration scolaire, de la médiathèque, du secrétariat, de la comptabilité financière ;
- est en appui de l'équipe pédagogique ;
- fonctionne avec un budget de 490 000 €/an dont 78 % à charge des 5 communes.

« Les élus des 5 communes ont la volonté de soutenir l'école rurale et la considèrent comme un des services prioritaires et indispensables à leur attractivité. »

Le SIVoM des 5 Vallées, une structure à dimension humaine qui s'adapte en fonction des besoins et qui répond à une demande des familles qui souhaitent s'installer à la campagne pour le cadre et la qualité de vie qui fait notre force.



En début d'année, une classe du RPI était menacée de fermeture. Enseignants, parents d'élèves, élus.... Tous se sont mobilisés afin de sauvegarder la classe. La classe a été sauvée !



Forte mobilisation devant l'école de Mers-sur-Indre

Organisation pédagogique :

La carte scolaire a finalement laissé à notre RPI ses 7 classes.

La répartition pour la prochaine rentrée sera la suivante :

Mers-sur-Indre : 54 ou 55 élèves
PS : 19 ou 20
MS : 19
GS : 16

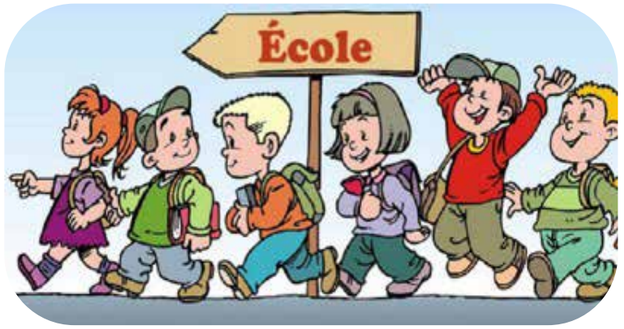

Tranzault : 38 ou 39 élèves
CP/CE2 : 14 ou 15 CP / 6 CE2 soit 20 ou 21 élèves
CE1/CE2 : 12 CE1 / 6 CE2 soit 18 élèves

Montipouret : 35 ou 36 élèves
CE2/CM1 : 6 CE2 / 18 ou 19 CM1 soit 24 ou 25 élèves
CM2 : 11

TOTAL RPI : entre 127 et 130 élèves

Coordonnées :
Etage de la Mairie
14 rue de la République - 36230 MONTIPOURET
02.54.31.04.82
sivom-5vallees@orange.fr
Ouvert au public : le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

Bon à savoir - Infos pratiques

Le CHIFFRE :

88,95 %

C'est le taux de participation au premier tour des élections municipales.
La Commune de Lys-Saint-Georges a reçu le trophée
« Commune Citoyenne » pour la strate des communes 100 à 500.
Ce trophée a été remis à Madame le Maire le 23 juin lors de l'assemblée générale de l'AMI à Valençay.



ETAT CIVIL

- **NAISSANCE**
  Manilia MENARDI
  Le 28 juin 2026

- **MARIAGE**
  Louisette PÉRÈS & Joël LARDEAU
  Le 11 avril 2026

- **PACS**
  Manon LERY & Pierre BALLEREAU
  Le 13 mai 2026

La mairie sera fermée
du mercredi 26 août
au mardi 15 septembre 2026.
Réouverture
le mercredi 16 septembre 2026.

Mairie
mairie.lys-st-georges@wanadoo.fr
02.54.30.81.52

Horaires d'ouverture :

Mercredi
9h15 à 13h00 - 13h45 à 18h30

Vendredi
9h15 à 13h00 - 13h45 à 18h00

Site : en cours de construction
Page Facebook :
Commune de Lys-Saint-Georges

Bon à savoir - Infos pratiques (suite)

Utilisation des outils de communication et clarification auprès des usagers :
Afin de garantir une information claire, exacte et vérifiée à l'ensemble des habitants, madame le Maire ainsi que l'ensemble de la municipalité, souhaitent rappeler les canaux officiels par lesquels sont et seront transmis les actualités de la commune :

- Le site internet dont la refonte est en cours
- La page Facebook : dont l'adresse est : « Commune de Lys-St-Georges »
- Le bulletin municipal que vous avez entre les mains.
- S'ajoutera prochainement une page « Instagram »

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

D'anciennes pages, ou comptes, sur les réseaux sociaux utilisant parfois le nom ou les visuels de notre commune, continuent d'exister.
Bien qu'ils puissent porter des noms évocateurs (« Notre village de LYS -SAINT-GEORGES » ...) ces espaces ne sont plus gérés par les services municipaux et n'engagent pas la municipalité actuelle ;
Pour suivre les projets, les travaux, l'agenda des évènements ou les démarches administratives en toute fiabilité, nous vous invitons à vous abonner exclusivement à nos outils officiels

NUISANCES SONORES : RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

Arrêté préfectoral n° 36-2024-06-24-00008 du 24 juin 2024
Relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de l'Indre

Article 8 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...
Ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Tous responsables, tous concernés
Merci de respecter les horaires.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027



Le prochain recensement général de la population se déroulera sur notre commune du 21 janvier au 20 février 2027

Rôle et utilité du recensement :
- Finances publiques : détermine la participation financière de l'État pour chaque ville.
- Vie locale : aide à prévoir les écoles, les transports et les professionnels de santé.
- Informations pratiques : obligatoire par la loi, gratuit, avec une option pour répondre sur Internet.

L'agent en charge du recensement est Audrey Bignon, la secrétaire de mairie.

Merci de lui réserver un bon accueil

L'Indre compte 27 France SERVICES, dont 2 mobiles, réparties sur tout le territoire.

Les conseillers qui reçoivent les usagers dans ces structures ont pour mission d'accompagner ces derniers dans les démarches relatives aux 12 opérateurs nationaux :
Assurance retraite (Carsat) - Caisse d'allocations familiales (CAF) - Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) - Centre départemental d'accès au droit (CDAD) - Chèque énergie - Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) - France Travail - France Titres - La Poste - Ma Prime Rénov' - Mutuelle sociale agricole (MSA) - Urssaf



Toute autre démarche (déclaration à l'INPI, déclaration de travaux, Administration numérique pour les étrangers en France, Maison départementale des personnes handicapées, allocation personnalisée d'autonomie, demande de logement social, CV, démarches notariales, etc.) ne relève pas de leurs fonctions et ne saurait être dévolue aux France services.
Les usagers peuvent se familiariser avec les outils et démarches numériques en étant accompagnés par les Conseillers et médiateurs numériques présents sur tout le territoire (cartographie ci-contre).



Pour toutes demandes, vous pouvez envoyer un mail à rip36@indre.fr

RACCORDEMENT A LA FIBRE

Le réseau cuivre dans le département de l'Indre a vocation à être intégralement fermé par Orange dans un délai de trois ans.
Les pré-raccordements ou raccordements ont pour finalité d'accompagner et de faciliter la transition des usagers vers les services en fibre optique.
Ces raccordements sont, dans un premier temps, pris en charge par le RIP36. En l'absence de souscription effective à un abonnement auprès d'un opérateur de télécom de votre choix, dans un délai de six mois, le financement des travaux de raccordement reviendra à la charge des propriétaires.
Dans ce contexte, il apparaît pleinement légitime d'encourager les propriétaires de locaux déjà pré-raccordés à engager sans délai leur migration vers la fibre optique. Tel est précisément l'objet des courriers adressés, lesquels concernent, au demeurant, des raccordements réalisés depuis plus de dix-huit mois.
Il semble que la communication initiale n'ait pas apporté toute la clarté nécessaire sur ce point.

SIGNALEMENT RESEAU

Vous êtes nombreux à connaître des difficultés de couverture du réseau mobile. Ces dysfonctionnements concernent aussi bien les appels téléphoniques que la connexion au réseau Internet.
N'hésitez pas à contacter la mairie pour relayer les incidents que certains d'entre vous ont pu rencontrer.
En effet, la mairie peut dorénavant signaler les zones mal couvertes en téléphonie mobile afin que les opérateurs et l'agence nationale de la cohésion des territoires pilotent la mise en place des antennes sur le site de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Appel aux bonnes volontés : Redonnons de l'éclat à notre église Saint-Léger !

Depuis de nombreuses années, l'intérieur de notre église Saint-Léger semble malheureusement un peu à l'abandon. Ce témoin précieux de notre histoire commune a subi les marques du temps, et il est aujourd'hui temps de lui redonner toute la beauté et la dignité qu'elle mérite.
C'est pourquoi la municipalité vous propose de participer à un bel élan citoyen : une grande journée de nettoyage et de valorisation participative !
Pas besoin d'être un artisan expert, toutes les mains, des plus petites aux plus aguerries, sont les bienvenues. Ensemble, nous allons :

- Dépoussiérer et nettoyer l'édifice de fond en comble pour faire entrer à nouveau la lumière.
- Prendre soin de nos bancs en bois : après un bon nettoyage, nous allons les nourrir et les chouchouter pour qu'ils retrouvent leur éclat d'autrefois.

Convivialité et partage au rendez-vous

Parce que redonner vie à notre patrimoine est une aventure collective, cette journée sera avant tout un moment de rencontre et de bonne humeur :

- Le midi : Un repas froid sera offert par la municipalité à tous les participants pour partager un moment convivial et reprendre des forces.
- Le soir : Pour célébrer le travail accompli ensemble, nous clôturerons la journée autour d'un petit apéro bien mérité !

Comment participer ?

Pour nous aider à organiser au mieux l'intendance (notamment pour prévoir les repas et l'apéro !), un tract d'information accompagné d'un coupon-réponse va être distribué très prochainement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Informations pratiques :

Date : Samedi 12 septembre 2026
Rendez-vous : A partir de 8h00 devant l'église Saint-Léger.
Matériel :

- La municipalité fournit le nécessaire : ponceuses, compresseur et papier à poncer seront à votre disposition.
- Si vous préférez utiliser vos propres outils de ponçage ou apporter vos chiffons, seaux et brosses douces, n'hésitez pas !

Ne laissons plus notre patrimoine s'endormir. Venez passer un moment chaleureux et agir concrètement pour notre beau village. Nous vous attendons nombreux !
Un grand merci d'avance pour votre énergie et votre participation !







Autour du sapin, partageons la magie de Noël ensemble !



Madame le Maire et son équipe municipale auront le plaisir de convier à son traditionnel **repas des anciens**, les habitants de Lys-Saint-Georges concernés par cet évènement, le **samedi 19 décembre 2026 à partir de 12H** à la salle des fêtes de Lys-Saint-Georges.

Nous avons choisi le même jour d'associer à ce moment festif et convivial à partir de 17h **l'accueil des enfants** de la commune ainsi que leur famille pour le traditionnel sapin de Noël avec bien évidemment la présence du père Noël.

Un beau programme pour ce Noël intergénérationnel, avec distribution des cadeaux, animations musicales, échanges de souvenirs ....

Ce sera une belle occasion de lutter contre l'isolement, de créer du lien social et de fêter la diversité des âges.

Grands et petits, retenez bien cette date du samedi 19 décembre !!

DATES A RETENIR / AGENDA



- **Samedi 12 septembre 2026 : Nettoyage de l'église**
  à partir de 8h00 devant l'église
- **Mercredi 21 octobre 2026 : Séance d'adjudication pour les fermages des communaux** - *à 17h30, salle de la mairie.*
- **Mercredi 11 novembre 2026 : cérémonie de l'Armistice**
- **Samedi 19 décembre 2026 :**
  Repas des ainés - *à partir de 12h00 à la salle des fêtes*
  Arbre de noël des enfants - *à partir de 17h00 à la salle des fêtes*
- **Samedi 9 Janvier 2027 : Cérémonie des Voeux de madame le Maire**
  à partir de 18h - Salle des fêtes
- **Du 21 janvier au 20 février 2027** : **Recensement de la population**

NUMÉROS UTILES

Urgences

- Urgences européennes : 112
- Pompiers : 18
- SAMU : 15 / SAMU Social : 115
- Gendarmerie : 17 - Neuvy-Saint-Sépulchre : 02 54 06 28 90
- SMS d'urgence (personnes sourdes ou malentendantes) : 114
- Centre antipoison d'Angers (compétent pour l'Indre) : 02 41 48 21 21
- Enfant en danger : 119
- Femme victime de violence : 3919
- Maltraitance animale : 3677
- Urgences vétérinaires : 3115



Situé dans la cour de la mairie

Santé

- Urgences européennes : 112
- Pompiers : 18

Enfants et familles

- Écoles communales : Mers-sur-Indre : 02 54 31 06 20 - Montipouret : 02 54 31 10 47
  Tranzault : 02 54 30 83 56 - SIVOM des 5 Vallées : 02 54 31 04 82
- Garderies : Mers-sur-Indre : 02 54 31 07 51 - Tranzault : 02 54 30 83 56
- Cantines scolaires : Mers-sur-Indre : 02 54 31 08 53 - Montipouret : 02 54 31 03 27
  Tranzault : 02 54 30 83 56
- Transport scolaire REMI : 02 54 22 13 22 ou 08 06 70 33 33 (renseignements inscriptions)

Services publics

- Mairie de Lys-Saint-Georges : 02 54 30 81 52
- Communauté de Commune du Val de Bouzanne : 02 54 31 20 06
- Bureau de poste Neuvy-Saint-Sépulchre : 36 31
- Déchèterie : 02 54 30 95 70
- Service de l'eau : Syndicat de la Couarde : 02 54 30 29 03
- Dépannage électricité Enedis : 09 72 67 50 36
- Urgence gaz GRDF : 0 800 47 33 33
- SPA de l'Indre (Montierchaume) : 02 54 34 74 27

Vie locale

- Réservation salle des fêtes de Lys-Saint-Georges : Mme MARTIN Monique : 07 77 76 78 23
- Médiathèque des 5 Vallées : 02 54 31 15 35
- France Services Neuvy-Saint-Sépulchre : 02 54 06 10 28
- Maison du tourisme Neuvy-Saint-Sépulchre : 02 54 48 08 59